



HAL
open science

Le rapport au racisme des professeurs des écoles et les pratiques de sensibilisation

Laura Boulain

► **To cite this version:**

Laura Boulain. Le rapport au racisme des professeurs des écoles et les pratiques de sensibilisation. Education. 2022. dumas-03719653

HAL Id: dumas-03719653

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03719653>

Submitted on 11 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mémoire présenté par

Laura BOULAIN

Soutenu le

27 juin 2022, à Blois

pour obtenir le diplôme du

Master

Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation

Mention : 1^{er} degré

Discipline :

Enseignement moral et civique

<p>Le rapport au racisme des professeurs des écoles et les pratiques de sensibilisation</p>
--

Dirigé par

M. Emmanuel FEYTE (professeur certifié de philosophie)

Devant une commission d'examen composée de

M. Micael VAUTRIN (professeur agrégé de mathématiques), président, enseignant
de l'université d'Orléans

M. Emmanuel FEYTE (professeur certifié de philosophie), directeur du mémoire,
formateur

Année universitaire 2021-2022

Sommaire

Table des illustrations.....	3
Remerciements.....	5
Introduction.....	6
I-Cadre théorique.....	8
1-La discrimination à la base du racisme.....	8
a)Qu'est-ce que la discrimination ?.....	8
b)Qu'est-ce que le racisme ?.....	9
c)Les préjugés.....	10
d)Les stéréotypes.....	11
2-Les différentes formes d'antiracismes.....	12
a) Un antiracisme universaliste.....	13
b)Un antiracisme racialiste.....	14
c)L'opposition entre les antiracistes.....	15
3-Le racisme dans l'institution scolaire.....	16
a)La création des REP pour lutter contre les inégalités scolaires.....	16
b)La représentation de l'éducation au racisme à l'école primaire.....	17
c)Aborder le sujet du racisme à l'école primaire.....	19
d)La naissance des pensées racistes chez les enfants.....	20
e)Les sanctions du racisme.....	21
II-La problématique.....	22
1-Hypothèses de recherche :.....	24
III-Méthodologie :.....	25
1-Les participants :.....	25
2-Le matériel.....	26
a)Elaboration des questionnaires.....	26
b)Structure du questionnaire donné aux enseignants :.....	27

<i>c)Modalité de passation du questionnaire</i> :.....	28
<i>d)Méthode d'analyse des résultats du questionnaire</i> :.....	29
IV-Résultats :.....	31
V-Discussion	42
1-Interprétation des résultats au regard des hypothèses	42
2-Limites de la recherche	44
VI-Conclusion	45
Bibliographie :	47
Sitographie :.....	48
Table des annexes :.....	51

Table des illustrations

Schéma 1 : Structure des questionnaires élaborés	27
Graphique 1 : répartition des niveaux de classes des participants n'exerçant pas en REP/REP+.....	31
Graphique 2 : répartition des niveaux de classes des participants exerçant en REP/REP+.....	32
Graphique 4 : expérience des participants	32
Graphique 3 : expérience des participants des écoles REP/REP+.....	32
Graphique 6 : localisation de l'école des participants au questionnaire REP/REP+ .	33
Graphique 5 : localisation de l'école des participants au questionnaire non REP/REP+	33
Graphique 7 :pourcentage des actes à caractère racistes dans les écoles non REP/REP+.....	33
Graphique 8 : pourcentage des actes à caractère raciste dans les écoles REP/REP+	33
Graphique 9 : Formes des différents actes racistes en école	34
Graphique 10 : formes des différents actes racistes en écoles REP/REP+.....	34
.....	35
Figure 1 : réactions des professeurs des écoles face à des actes racistes	35
Figure 2 : réactions des professeurs des écoles en REP/REP+ face à des actes racistes	36
Graphique 12 : pourcentage d'enseignants évoquant le sujet du racisme avec ses élèves en écoles REP/REP+	36
Graphique 11 :pourcentage d'enseignants évoquant le sujet du racisme avec ses élèves	36
Graphique 13 :pourcentage des enseignants non REP/REP+ utilisant des outils pédagogiques en EMC	37
Graphique 14 : pourcentage des enseignants REP/REP+ utilisant des outils pédagogiques en EMC	37

Graphique 15 : Echelle du pourcentage d'intérêt porté à la sensibilisation au racisme	38
.....	38
Graphique 16 : échelle du pourcentage d'intérêt porté par les enseignants en REP/REP+ à la sensibilisation au racisme	38
Graphique 17 : échelle du pourcentage de l'appréhension des professeurs des école à aborder le sujet du racisme en classe	39
Graphique 18 : échelle du pourcentage de l'appréhension des professeurs des écoles en REP/REP+ à aborder le sujet du racisme en classe	39
Graphique 20 :pourcentage des interventions liées au racisme en classe REP/REP+	40
.....	40
Graphique 19 :pourcentage des interventions liées au racisme en classe	40
Graphique 21 : pourcentage du type de changements de comportement des élèves	41
.....	41
Graphique 22 : pourcentage du type de changements de comportement des élèves en REP/REP+	41

Remerciements

Je souhaite remercier l'ensemble des personnes qui m'ont apporté leur aide à la conception de ce mémoire.

Premièrement, je souhaite remercier mon directeur de mémoire, Monsieur Emmanuel Feyte pour sa disponibilité, sa bienveillance et son aide quant à l'amélioration de cette étude.

Je remercie également l'ensemble des participants ayant répondu à mon questionnaire, essentiel à l'élaboration de ce mémoire.

Pour finir, je remercie l'ensemble de mes proches : famille et amis, qui m'ont soutenu, encouragé et aidé lors de l'écriture de ce mémoire de fin d'année et l'ensemble des mes études.

Introduction

Le 30 novembre 2021 a eu lieu l'entrée au Panthéon de Joséphine Baker, première femme de couleur à entrer dans ce lieu. Joséphine Baker fait gloire dans les années 1920 dans la pièce de théâtre « la revue nègre », par ses idées marquées, fervente militante de la défense des droits de l'homme et de la lutte contre les discriminations raciales. Nous retiendrons alors son discours en août 1963 à Washington lors de la Marche à la liberté où elle affirme « Quand j'ai quitté Saint-Louis il y a très longtemps, on m'avait fait monter dans le dernier wagon. Vous savez tous ce que cela signifie. ». Son entrée au panthéon miroite-t-elle alors une avancée contre le racisme en France ?

Rokhaya Diallo, journaliste et militante antiraciste s'y oppose fermement et écrit suite à cette inhumation : « A une époque où l'immigration est au cœur des tensions politiques, et alors que Français de couleur font toujours face à la discrimination, il faudra plus de l'élévation de Baker pour montrer que la république a changé ».

Enracinés par des stéréotypes et des préjugés, les actes racistes sont présents dans la société actuelle. La loi bannit ces propos et le gouvernement lutte contre cette discrimination raciale.

L'école, premier lieu de socialisation des enfants, laisse place à des échanges entre chaque élève, la formation de groupes et d'adversités réciproques. La prévention au racisme est alors un sujet pouvant être abordé dès le plus jeune âge, l'école est un lieu propice à la compréhension de la méchanceté liée au racisme et aux préjugés évitant l'ancrage chez l'enfant qui s'imprègne de son environnement.

En effet, dans une France multiculturelle (métissage de cultures), une classe est alors un reflet de la société, ce qui implique des classes multiculturelles, avec des élèves d'origines différentes. Il est alors important pour un professeur des écoles d'instaurer un climat de classe basé sur une égalité de tous, permettant alors une confiance de ses élèves.

La sensibilisation est avant tout prémice aux injures ou aux comportements racistes. Elle permet donc de prévenir de ces actes et d'en garder le contrôle. De plus,

les programmes officiels de l'école élémentaire évoquent la sensibilisation à toute forme de discrimination dans le programme d'éducation morale et civique.

Ce mémoire aura pour but de définir le plus clairement possible les concepts clés du sujet tels que le racisme, les préjugés, les stéréotypes ou l'antiracisme.

C'est pourquoi il s'agit de se demander en tant qu'enseignant quel est le rapport au racisme des professeurs des écoles titulaires et quels sont leurs pratiques de sensibilisation.

Afin de traiter le sujet et de répondre aux questionnements émis, il s'agira de mener une enquête permettant de définir le rapport des professeurs des écoles face à des actes à caractère raciste au sein de leurs fonctions, les différentes réactions et interventions que cela provoque. La recherche a été étoffée par de nombreuses lectures portées par le sujet.

Il convient de comprendre les différences notables entre les écoles REP/REP+ et les autres écoles relatif aux actes racistes, notamment au sujet de leurs fréquences et de l'agissement des professeurs des écoles qui y font face.

Il s'agit dans un premier temps d'établir l'état actuel du racisme en France et d'en comprendre les différentes luttes qui les combattent afin de l'aborder dans une classe justement. Dans un second temps, la méthodologie nécessaire à la construction d'un questionnaire afin de répondre à la problématique du mémoire sera abordée, ainsi que la présentation des résultats et les différences appréciables.

I- Cadre théorique

1- La discrimination à la base du racisme

a) Qu'est-ce que la discrimination ?

« On refuse d'admettre le fait-même de la diversité culturelle ; on préfère rejeter hors de la culture, dans la nature, tout ce qui ne se conforme pas à la norme dans laquelle on vit » (Levi Strauss, *Race et histoire*, 1952). Cette citation, tirée de l'ouvrage *Race et culture* de Lévi Strauss, semble dessiner une définition claire de la discrimination. S'en déduit alors une conception incluant une normalité pour la population, qui une fois franchie, laisse place à un rejet de la différence et donc à une discrimination car l'aspect le plus recherché d'un groupe est l'uniformité. Ce rejet de la différence est également inscrit dans l'article 225-1 du code pénal : « Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur, de leur patronyme, de leur lieu de résidence, de leur état de santé, de leur perte d'autonomie, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée. ». Ces deux définitions se rejoignent alors sur l'aspect de la différence pouvant engendrer des discriminations. En revanche, Faïza Guélamine, à partir des propos de Véronique De Rudder, Poiret, Vourc'h (*L'inégalité raciste, l'universalité républicaine à l'épreuve*, 2000), écrit : « la discrimination ne se restreint pas non plus au refus de l'altérité : elle prend source et se développe dans des rapports sociaux marqués par la domination de groupes humains sur d'autres ». Emerge alors à partir de ces propos une notion de domination

et non de différence entre les différents groupes menant alors à une forme de discrimination.

Ces différentes définitions, datées de périodes diverses, permettent alors de mettre en avant des points communs et de formuler une caractérisation globale. La discrimination engendre alors une mise en marge d'une personne ou d'un groupe de personnes, tout en accentuant une hétérogénéité définie. Plusieurs paramètres peuvent alors être la cause de ces distinctions, tels que la religion, l'opinion politique, l'origine sociale...

Cependant, cette explication a des limites, en effet, la liste des paramètres à l'origine de ce phénomène social n'est pas stricte. A partir de quel moment pouvons-nous juger un comportement discriminatoire et pourquoi un paramètre est-il source de discrimination ?

La discrimination est un terme qui peut englober plusieurs éléments selon le paramètre mis en avant. Il existe par exemple l'homophobie, visant l'orientation sexuelle comme paramètre de différence. Le sexisme, visant quant à lui le sexe de la personne discriminée par rapport à la personne discriminante. La discrimination est également à la base du racisme visant à souligner des appartenances ethniques distinctes.

b) Qu'est-ce que le racisme ?

Définir le racisme est une étape à la fois importante et délicate. En effet, « racisme » est un mot universel et connu de tous, mais la compréhension sémantique et en donner sa définition n'est pas évidente. Il s'agit alors de s'appuyer sur des concepts initiaux en se tournant vers la définition scientifique et historique du racisme. D'abord associé, par son étymologie au terme de « races », le comte de Gobineau, écrit en 1853 dans son « Essai sur l'inégalité des races humaines » : « On a pu voir que de profondes différences physiques, que des différences morales non moins accusées, la séparaient de toutes les autres classes d'êtres vivants. Ainsi mise à part, je l'ai étudiée en elle-même, et la physiologie, bien qu'incertaine dans ses voies, peu sûre dans ses ressources, et défectueuse dans ses méthodes, m'a néanmoins permis de distinguer trois grands types nettement distincts, le noir, le jaune et le blanc. ». Par cette citation ressort alors une notion de différence entre les individus, classés selon leur couleur de peau, caractère biologique et paramètre de la différence.

Charles Darwin, à la même époque que le comte de Gobineau, écrit quant à lui en 1876 : « La descendance de l'Homme et la sélection sexuelle ». Dans cet ouvrage, il expose sa théorie de l'évolution et de la sélection, il distingue alors parmi les êtres humains plusieurs races : les « races humaines civilisées » et les « races humaines sauvages ». En d'autres termes, les « races humaines civilisées » sont dites « supérieures », tandis que les « races humaines sauvages » sont dites « inférieures » et sont destinées à disparaître.

Il est alors judicieux de corréliser cette définition avec celle actuelle du dictionnaire Larousse qui définit le racisme tel qu'une « attitude d'hostilité systématique à l'égard d'une catégorie déterminée de personnes », ou également une « idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humains, autrefois appelés « races ». ». Il est alors entendu par ces deux aspects de la définition une notion de supériorité ou de domination d'un groupe d'individu aux dépens d'un autre. Le racisme structure les rapports sociaux.¹

Notons tout de même qu'une race représente un groupe d'individus ayant une ascendance commune et présentant des caractères biologiques notoires. Lors du XIX^{ème} siècle, les anthropologistes ont alors voulu ranger les êtres humains dans des cases correspondant aux différentes races, tout en étudiant les groupes d'individus sous tous leurs aspects, incluant des différences biologiques entre des individus. S'en tire alors de ces expériences, une mise en relief des différences entre chaque personne, renforçant inévitablement des pensées racistes mais biologiquement expérimentées.

c) Les préjugés

« Les femmes ne savent pas conduire », « les hommes ne savent pas faire deux choses à la fois », ces termes sont alors des préjugés courants dans notre société actuelle. Mais savons-nous vraiment ce qu'est réellement un préjugé. Il s'agit alors de confronter les différentes définitions de la nature même d'un préjugé. Le phénomène qu'on appelle préjugé se définit comme une attitude, souvent négative et irrationnelle manifesté par un individu ou un groupe envers d'autres individus ou d'autres groupes

¹ R.Diallo, (2013) Comment parler du racisme aux enfants, préface de Lilian Thuram, Le baron perché

à cause de leur appartenance à une catégorie sociale différente². Il a donc une valence négative des différentes idées reçues au sein de la société et laisse place à une idée négative que l'on se fait sur quelqu'un ou sur quelque chose.

Le milieu social, l'environnement familial, les relations professionnelles, les lieux de sociabilité ou encore les médias sont autant de cercles où se construisent, se diffusent et se consolident les préjugés.³

Bien que la définition du dictionnaire s'accorde avec celle de Allport G.W, le dictionnaire Larousse évoque un jugement « qui oriente en bien ou en mal les dispositions d'esprit à l'égard de cette personne ». La valence négative n'est donc, pour le dictionnaire, pas exclusive et les préjugés peuvent être positifs.

Albert Einstein a dit « Il est plus facile de désintégrer un atome qu'un préjugé ». Cette citation accentue son côté ancré et en évoque sa déconstruction quasi impossible.

Les préjugés sont alors définis comme individuels et normatifs tandis que les stéréotypes sont plutôt descriptifs et collectifs. Il sont également conçus à partir d'informations non fondées et à partir des stéréotypes.

d) Les stéréotypes

La notion de stéréotypes, introduite par Walter Lippmann dans son ouvrage *Public Opinion* publié en 1922⁴ prend son sens plus tard par différentes définitions.

Un stéréotype est une image préconçue, une représentation simplifiée d'un individu ou d'un groupe humain.⁵

² the nature of prejudice » Allport G.W, 1954

³ Eduquer contre le racisme et l'antisémitisme, stéréotypes et préjugés, Disponible sur : [notion_stereotypes_prejuges.pdf](#) (reseau-canope.fr)

⁴ Oustinoff, M. (2019). Les avatars du stéréotype depuis Walter Lippmann. *Hermès, La Revue*, 83, 48-53. <https://doi.org/10.3917/herm.083.0048>

⁵ Voir note 3

R.Diallo, dans son ouvrage « Comment parler du racisme aux enfants » évoqué précédemment dans ce mémoire nous nous interrogeons sur la notion de stéréotypes et écrit à ce sujet que « Les stéréotypes sont des croyances entretenues à propos de certaines catégories de personnes. Ces images collectives circulent à travers la société et prétendent définir leurs comportements, leurs caractéristiques physiques ou leurs traits de personnalité, alors que le fait d'appartenir à un groupe ne peut en rien déterminer nos qualités et nos défauts ». Cette définition donne alors du sens à la notion de groupes hiérarchisés évoqué lors de la définition du racisme, avec par exemple l'évocation des races. Cette hiérarchie se compose de groupes minoritaires et de groupes majoritaires.

La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner nous apprend que la catégorisation sociale est « un outil cognitif qui segmente, classe et ordonne l'environnement social et qui permet aux individus d'entreprendre diverses formes d'actions sociales ».⁶

Cette catégorisation entraîne donc la notion d'identité sociale à l'idée d'appartenance à un groupe.

2- Les différentes formes d'antiracismes

L'enjeu de ces définitions n'est pas seulement théorique : la façon de définir le racisme a forcément un impact sur les modalités de la lutte contre ce dernier. S'affirmer comme étant antiraciste, c'est alors connaître les enjeux clés du racisme et une reconnaissance de ce dernier comme l'affirme Etienne Balibar dans son ouvrage « Racisme et universalisme ».

L'ambiguïté de la définition du racisme pouvant alors être mis au pluriel par sa polysémie comme l'écrit Pierre-André Taguieff dans son livre « Le racisme », laisse à penser que le titre même de son ouvrage peut être discuté. Cette polysémie impliquant différents types de racismes amène à se questionner sur la lutte antiraciste. Il va alors de soi que si le terme de racisme comporte plusieurs types, sa lutte peut alors laisser

⁶ F.AUTIN, La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner, Disponible sur : Microsoft Word - Autin Identité sociale.doc (psychaanalyse.com)

place à plusieurs types d'antiracismes à partir du moment où les défenseurs n'en n'ont pas la même définition précise. Qui est alors en droit de définir que tel ou tel acte est raciste ? C'est alors à ce moment précis que la question de l'antiracisme se pose.

Tournons-nous d'abord vers la visée répressive du racisme comme indiquée dans l'article premier de la loi n°90-615 du 13 juillet 1990 qui dit alors fermement : « Toute discrimination fondée sur l'appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite »⁷. Loi qui, comme le souligne Pierre-André Taguieff affirme librement l'existence de races se rapportant alors à la définition biologique du racisme.

a) Un antiracisme universaliste

Par universalisme, le site internet officiel Canopé, dans la rubrique « éduquer contre le racisme et l'antisémitisme » entend alors « théoriquement l'existence du pluralisme et de la diversité des identités, notamment religieuses, en refusant de privilégier certaines catégories de citoyens par rapport à d'autres ». Par cette définition, les antiracistes universalistes représentent alors une considération des différences comme secondaires. Des antiracistes qui partent de l'idée de l'égalité de tous les hommes, et c'est à partir de cette égalité que l'on essaye de prendre en compte le moins possible les différences. Il est alors revendiqué de mettre en arrêt l'accentuation des différences pour au contraire mettre en avant les points en commun que les Hommes ont entre eux. (abstraction de la couleur de peau par exemple). Cette lutte antiraciste est promulguée par Martin Luther King lors de son discours le 28 août 1963 qui énonce : « Je rêve qu'un jour notre pays se lèvera et choisira de vivre en donnant un sens réel à cette vérité qui va de soi : tous les hommes naissent égaux ».

Ils s'opposent alors à la théorie de Gobineau en affirmant que la notion de race est inexistante. L. Truchon écrit en 2015 : « on peut très bien admettre l'existence biologique des races, tout en étant un anti-raciste et un universaliste résolu comme ce fut le cas de Charles Darwin. »

⁷ Loi n° 90-615 du 13 juillet 1990 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000532990/>

Ce mouvement est alors encouragé par Elisabeth Badinter, militante, féministe et philosophe qui écrit « Chaque fois que l'on fait passer nos différences avant nos ressemblances, on met le doigt dans un processus d'affrontement. » Par cette citation est alors entendu que dans la majorité des cas, ce sont les différences qui sont mises en avant, poussant alors à la discrimination ou au racisme. Elle pousse alors à mettre en avant les ressemblances dans un but d'unification, ou d'universalité.

b) Un antiracisme racaliste

Une opposition se crée face à l'antiracisme universaliste et peut alors se nommer l'antiracisme racaliste. Antiracisme qui mentionne que oui, il existe des races. Plusieurs aspects biologiques, en corrélation avec les ouvrages de Gobineau ou de Darwin affirment scientifiquement qu'il existe des races⁸. Ils sont alors militants et affirment qu'il n'est pas nécessaire de faire comme-ci les races n'existaient pas, au moins d'un point de vue sociologique. Les antiracistes racalistes expriment alors que tout le monde n'a pas les mêmes chances au départ et qu'on ne peut pas le nier. En effet selon l'enquête internationale PISA datée de 2018 : « En France, les élèves issus de l'immigration obtiennent un score inférieur de 52 points (41 points en moyenne dans l'OCDE). »

Ce mouvement est alors supporté par l'auteur Pierre-André Taguieff qui écrit : « l'antiracisme est un humanisme. Il s'agit d'en finir avec le passé de l'humanité, avec les formes archaïques de comportements des humains. Rompre avec le passé tribal, dépasser définitivement la barbarie des origines. »

Par cette citation s'en découle alors qu'être antiraciste est une forme d'humanité tout en restant réaliste et de dépasser « la barbarie des origines », sans tout de même l'effacer. Il faut combattre les différences mais ne pas faire comme-ci elles n'existaient pas, essayer de rendre tout le monde égal.

⁸ Le comte de Gobineau (1853). Essai sur l'inégalité des races humaines, vol. I, Firmin-Didot, Paris

c) L'opposition entre les antiracistes

Après avoir défini les différentes formes d'antiracismes, il s'agit à présent de s'intéresser aux conflits existants entre les antiracistes.

En effet, la présence de nombreux groupes avec des idées bien arrêtées quant à la lutte contre le racisme entraîne des conflits entre ces groupes bien que l'item défendu soit le même.

Comme écrit précédemment, les antiracistes universalistes défendent l'égalité de tous, sans parler du mot race. [Les antiracistes] « utilisent de façon unilatérale un argument provenant comme on l'a dit, du domaine de la génétique pour l'exporter ensuite dans un autre champ où il n'y a rien à y faire : le domaine de recommandations sociales et politiques »

Lilian Truchon, dans son rapport « Réinstruire l'antiracisme contemporain avec Darwin » écrit : « Le bannissement du mot race est inefficace pour lutter contre le racisme », « cela équivaut à un déni de la réalité biologique ». Cette citation montre l'adversité face aux antiracistes universalistes affirmés de l'auteur.

La lutte contre l'antiracisme ne se tient donc pas seulement à une question de dénomination au sujet du terme « race » bien que ce soit le terme biologique énoncé. S'opposer à l'utilisation du terme race est au sens des antiracistes racialisés pas la cause principale qui doit être mise en avant pour lutter contre les violences ou les discriminations.

Des faits d'actualité peuvent également montrer la lutte entre les antiracistes notamment la mort de George Floyd qui a dépassé les frontières. En effet, ce meurtre a fait soulever plusieurs questions au sujet de la lutte anti-raciste en France. En effet, la France est un pays universaliste qui a longtemps voulu proclamer les valeurs de la République telles que l'égalité. La mort de George Floyd a alors fait émerger les anti-racistes qui affirment leur fierté quant à leurs origines et qui ne proclament plus d'être considérés comme « tout le monde » mais à part entière et sur le même pied d'égalité que d'autres.

3- Le racisme dans l'institution scolaire

Rosa Parks a dit : « Le racisme est toujours avec nous, mais c'est à nous de préparer nos enfants pour ce qu'ils doivent répondre, et, nous l'espérons, nous vaincrons » Il est alors du rôle des parents mais également de l'enseignant d'aborder des sujets tabous tels que le racisme dans le cadre de l'institution scolaire. Prévenir du racisme c'est en réduire les impacts dans la vie future des élèves.

a) La création des REP pour lutter contre les inégalités scolaires

La politique de l'éducation prioritaire est mise en fonctionnement à partir de 1981 par la création de ZEP (Zones d'éducation prioritaire). Alain Savary, alors ministre de l'Éducation nationale, écrit, au sujet de la création des Zones d'éducation prioritaire dans la circulaire du 1er juillet 1981 : « son but prioritaire est de contribuer à corriger cette inégalité par le renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones et dans les milieux sociaux où le taux d'échec scolaire est le plus élevé ».

La circulaire d'octobre 1997 élargie les ZEP par la création des REP qui incluent les écoles et les collèges (réseaux d'éducation prioritaire), encore en marche aujourd'hui.

Les réseaux d'éducation prioritaire ont pour but de répondre aux inégalités sociales présentes dans les écoles en renforçant les moyens mis en place pour répondre aux besoins des élèves. La refondation de l'éducation prioritaire est au service de l'égalité réelle d'accès aux apprentissages et à la réussite scolaire. Un établissement ou une école qui accueille une population partiellement défavorisée doit être proportionnellement mieux doté qu'un établissement ou une école qui accueille une population presque exclusivement favorisée⁹.

Daniel Alaphilippe a entre autre mené une étude dans laquelle il s'intéresse à la problématique suivante : « Dans le domaine scolaire, le type d'établissement

⁹ Ministère de l'Éducation Nationale. « Bulletin Officiel Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo23/MENE1412775C.htm>

fréquenté peut-il modifier la perception de soi des élèves, et, en particulier, la valeur qu'ils s'attribuent ? ». ¹⁰

Cette problématique peut être mise en lien avec le sujet du racisme notamment pour l'estime de soi, qui peut influencer la perception des autres et accentuer la notion de hiérarchie et de groupes sociaux évoqués précédemment. La perception des autres par les élèves dépend-elle du type d'établissement dans lequel il se trouve ? L'étude évoquée affirme que les enfants témoins ont une meilleure estime de soi que leurs homologues dans des écoles REP ou REP+.

Lors de la rédaction de ce mémoire, REP et REP+ sont des dispositifs intéressants. En effet, les inégalités sociales sont sujettes à des préjugés de la société et donc à long terme à des actes racistes. C'est pourquoi il s'agit de poser un constat sur les différences qui se posent entre chaque dispositif et pour les enseignants en fonction du lieu où ils exercent, sujet d'étude de ce mémoire.

b) La représentation de l'éducation au racisme à l'école primaire

Comprendre et se créer une définition personnelle du racisme permet alors pour un enseignant du premier degré de lutter contre des inégalités au sein même de sa classe. En définir les points importants est donc primordial pour que les enfants repèrent au mieux les actes racistes au sein de leur environnement. Bien que le terme « racisme » soit peu mentionné dans les programmes de l'école élémentaire, il est cependant possible de trouver des éléments qui font sens et référence à ce terme. En effet, dès le cycle 1, il est alors écrit : « À travers les situations concrètes de la vie de la classe, une première sensibilité aux expériences morales (sentiment d'empathie, expression du juste et de l'injuste, questionnement des stéréotypes, etc.) ». Les enfants sont alors sensibilisés à la question de l'égalité de tous, au respect d'autrui et aux stéréotypes, pouvant être sujets de discriminations. A partir du cycle 2, la sensibilisation à toutes formes de discriminations telles que le racisme ou l'homophobie entre en jeu dans une discipline : l'éducation morale et civique.

¹⁰ Alaphilippe, D., Maintier, C., Clarisse, R. & Testu, F. (2010). Effet du contexte scolaire sur l'estime de Soi à l'école primaire. Bulletin de psychologie, 507, 169-174. <https://doi.org/10.3917/bupsy.507.0169>

Aborder le sujet de la lutte contre le racisme dans son enseignement n'est pas évident. Il est alors possible que cet enseignement, par une peur de mal le maîtriser ou de toucher à un sujet ambiguë puisse alors repousser une majorité des enseignants. Plus généralement, l'enseignement moral et civique peut alors passer en second plan et faire partie des matières que l'on supprime plus facilement par manque de temps. En revanche, l'enseignement moral et civique, tel que présenté dans les programmes de cycle 3 « dispose réglementairement d'un horaire dédié permettant une mise en œuvre pédagogique au service de ses finalités ». Le site du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports préconise « 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire ».

Il poursuit trois buts qui sont les suivants : « respecter autrui », « acquérir et partager les valeurs de la République », et « Construire une culture civique ».

AUDIGIER, François et TUTIAUX-GUILLON, Nicole ont alors mené une étude auprès de 32 enseignants sur leur représentation de l'éducation morale et civique à l'école élémentaire. Pour la majorité d'entre eux, l'éducation morale et civique est perpétuellement travaillée à l'école élémentaire et que « l'école, c'est l'éducation civique ». En revanche, une minorité favorise les apprentissages et utilise donc l'interdisciplinarité avec l'histoire, les mathématiques ou les arts pour faire de l'éducation morale et civique¹¹.

De plus, une multitude de livres de littérature jeunesse ainsi que des supports d'enseignement sont mis à disposition des enseignants pour aborder au mieux le sujet du racisme et de la différence. C'est le cas par exemple du livre « Homme de couleur », publié aux éditions Bibloquet et écrit par Jérôme Ruillier. Cet ouvrage est alors évocateur de sens pour les élèves et permet une introduction en douceur dans le thème.

L'enseignement de l'EMC rentre également dans le parcours citoyen de l'élève, c'est-à-dire un parcours qui permet aux élèves de prendre conscience de ses droits, de ses devoirs et de ses responsabilités comme le mentionne le site Eduscol. Ce parcours permet également la rencontre avec des acteurs ou des institutions citoyennes et accentue la sensibilisation à la lutte contre le racisme ou toutes autres formes de discriminations.

¹¹ AUDIGIER, François et TUTIAUX-GUILLON, Nicole. Regards sur l'histoire, la géographie et l'éducation civique à l'école élémentaire. Didactiques, apprentissages et enseignements, INRP, 2004

c) Aborder le sujet du racisme à l'école primaire

Selon la théorie de Piaget, les enfants passent par des stades de développement quelles que soient leurs origines, leur culture mais dépendant de l'âge. Il est alors important de s'intéresser au développement des enfants dans le cadre de ce mémoire afin de les sensibiliser au mieux et de manière efficace au racisme et à toutes autres discriminations. Les élèves de l'école primaire sont alors âgés de 6 à 11ans, période que Piaget définit comme « stade des opérations concrètes ».

Selon lui, lors de ce stade de développement, l'enfant est capable de prendre en compte plusieurs points de vue sur les situations et également un point de vue extérieur à la situation. Il acquiert également la réversibilité, l'identité et la décentration. Comme l'écrit justement Dalila Belgacem dans un article : « À chaque âge de la vie correspond des stades de développement de la personnalité. Et, en fonction de sa maturité, cette personne sera à même ou non de comprendre certaines normes de la société dans laquelle elle évolue. » Elle complète donc les propos de Piaget et affirme que l'âge de l'enfant est un aspect important de la compréhension et du jugement des choses qui l'entourent. Il conclut également son ouvrage par : « on assiste au déroulement d'un grand processus d'ensemble que l'on peut caractériser comme un passage de la centration subjective en tous les domaines à une décentration à la fois cognitive, sociale et morale ».

Les enfants sont des citoyens comme les autres. Pas plus gentils, plus méchants, plus bêtes, ni plus malins que les autres. Si les adultes qui les entourent classent sans arrêt les gens selon leur couleur de peau, leur origine ou leur religion supposée, ils font pareil. Ils adoptent les catégories qu'on leur apprend.¹²

Il semble alors judicieux d'aborder le thème du racisme dans le cadre de l'enseignement de l'éducation morale et civique dans une finalité de « respect d'autrui » comme le demandent les programmes officiels. En effet, l'élève est alors capable de penser au bien être des autres avant son bien être personnel, il est en âge de comprendre le point de vue d'une autre personne et de se mettre à la place des autres par réciprocité.

¹² Desplechin, M., & Bone, B. (2017). Ta race ! moi et les autres. Editions courtes et longues.

Il existe différents types d'approche pour aborder le thème du racisme en classe. L'enseignant doit alors prendre position et libre à lui d'en décider, bien que l'éducation nationale encourage plutôt une approche aux dépens d'une autre. En premier lieu, il s'agit d'une approche que l'on peut nommer universaliste. Approche par laquelle l'enseignant propose une séance sur le racisme à l'ensemble de la classe sans faire de différence entre ses élèves. Il est alors du rôle du professeur de garder un discours généraliste sur les droits de l'homme et sur l'égalité.

En second lieu, il existe une autre approche, que l'on peut nommer comme une approche controversée visée qui se tourne vers une sensibilisation des élèves qui seront susceptibles d'être ciblés par du racisme. Il est vrai que tout le monde peut être victime de racisme, mais historiquement, sociologiquement, selon le pays dans lequel on se situe, les probabilités parlent et certains élèves sont plus susceptibles d'être victimes de racisme. Est-il du rôle de l'enseignant d'accorder un moment particulier avec ces élèves pour leur dire comment réagir, comment se défendre ou anticiper ? Pour finir, choisir d'aborder le sujet du racisme avec ses élèves peut également dépendre de l'appréhension des professeurs des écoles face au sujet. P. Denoux écrit dans « Carrefours de l'éducation » : « la différence culturelle est façonnée par les modes d'appréhension de la différence culturelle ». L'appréhension peut donc créer une disparité entre les états-d'âmes des professeurs des écoles et la réalité du terrain.

d) La naissance des pensées racistes chez les enfants.

Lilian Thuram, alors président de la fondation Education contre le racisme écrit : « on ne naît pas raciste, on le devient ». Cette formulation laisse donc prétendre que les pensées racistes ne sont innées chez personne. Elles sont construites à partir de l'environnement de chacun. En effet, chaque personne et particulièrement l'enfant, s'imprègne des dires qu'il entend, notamment auprès de la famille, des pairs, des médias, des enseignants...

Tahar Ben Jelloun, dans son livre *Le racisme expliqué à ma fille*, cite les propos de L.Thuram, étaye et ajoute : « si ses parents ou ses proches n'ont pas mis dans sa tête

des idées racistes, il n'y a pas de raison pour qu'il le devienne. ». Vient alors la notion d'éducation quant à l'émergence des pensées racistes chez les enfants : « il y a une bonne et une mauvaise éducation. Tout dépend de celui qui éduque, que ce soit à l'école ou à la maison. », « la lutte contre le racisme commence avec l'éducation ». On parle alors de principe d'éducabilité.

e) Les sanctions du racisme

Dalila Belgacem écrit en 2009 : « La sanction la plus juste pour les enfants (et les jeunes en difficulté) est celle qui découle de l'idée de réciprocité. » Cette citation, soulève alors la question de la sanction appropriée suite à des actes racistes, qu'ils soient physiques ou verbaux.

En septembre 2004, François Fillon, ministre de l'Education à cette époque, publie à l'intention des académies, une circulaire visant à prévenir et sanctionner les actes racistes dans les établissements scolaires. Dans cette circulaire se trouvent plusieurs informations, notamment que les sanctions visant ces actes peuvent être disciplinaires ou pénales. Dans le cas des sanctions disciplinaires, « Elles doivent s'inscrire dans une perspective éducative qui trouve son prolongement dans la démarche de relance de la formation civique des élèves figurant parmi les mesures annoncées par le ministre de l'éducation nationale pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme ». Dans le cas d'actes racistes dans l'école, l'équipe éducative doit alors rédiger un rapport afin de relater les faits. Suite à ce rapport, il peut y avoir une mise en place de sanctions ou des mesures de responsabilisation. De plus, les victimes sont accompagnées et les parents sont mis au courant de la situation.

II- La problématique

Dans le cadre de ce mémoire, il s'agit de s'intéresser au positionnement des professeurs du premier degré face au sujet du racisme à l'école.

La méthodologie de cette recherche aura donc pour but de comprendre les différences et les points en commun entre les professeurs exerçant en REP/REP+ c'est-à-dire dans des écoles appartenant aux réseaux d'aide prioritaire et en opposé les professeurs n'y exerçant pas.

Suite à la réflexion et à l'écriture de ce mémoire, plusieurs interrogations se sont alors posées. J'ai d'abord voulu m'intéresser à une question de départ vis-à-vis des élèves et comprendre comment sensibiliser au racisme à l'école élémentaire. Pour répondre à cette question de départ il aurait alors fallu construire une séquence pour des élèves de cycle 3 afin de les sensibiliser et de les informer au sujet du racisme. Puis la création d'un questionnaire à distribuer avant et après la séquence afin de mesurer les effets bénéfiques et au contraire les effets néfastes d'une telle séquence. L'élaboration de ce protocole aurait alors été envisageable pour un mémoire sur deux ans.

Le mémoire s'effectuant uniquement sur une année et n'étant pas responsable d'une classe, j'ai trouvé judicieux de modifier ma recherche afin de m'intéresser au point de vue des professeurs des écoles au sujet de leur représentation de la sensibilisation au racisme à l'école élémentaire. Cette étude pourra également me permettre de faire un point sur la part des discriminations dans les écoles primaires à petite échelle.

Il a été pour moi évident de me questionner sur les représentations des professeurs des écoles avant de m'interroger sur la sensibilisation au racisme en elle-même. Ce choix a été porté car les représentations, par ordre hiérarchique se placent avant la sensibilisation. En effet, elles sont à la base de l'évocation du sujet du racisme. La sensibilisation est aux dépens des représentations des enseignants.

Dans une France multiculturelle, dans laquelle l'école est proclamée pour tous et que la laïcité est mise en avant. Il existe différents types d'écoles (RPI, REP, petites écoles...), cette diversité me permet alors de jouer sur différents paramètres. De plus, les stéréotypes sociétaux peuvent laisser penser à des différences significatives en fonction du type d'école et de sa localisation.

Le dernier rapport intitulé « rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie » publié par l'éducation nationale date de 2017. Cette étude fait état des lieux de la part des discriminations raciales en école. Lors de l'année scolaire 2016-2017, nous constatons 0,5 incidents pour 1000 élèves, un chiffre qui n'a pas connu de hausse flagrante entre 2007 et 2017. La moyenne de ces 10 années étant de 0,49 incidents pour 1000 élèves. L'étude est menée sur le nombre d'actes à caractère raciste, xénophobe et antisémite à partir du collège. Cependant l'étude conjecture que les insultes dans les collèges REP+ sont presque deux fois plus souvent liées à l'origine que dans les collèges ruraux.

De plus, le ministère de l'Education Nationale et la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) ont mis à disposition des enseignants un dispositif d'aide et de soutien opérationnel.

C'est à partir de ces recherches que plusieurs lacunes dans les études sont alors mises en avant. En effet, la part des actes racistes en écoles est essentiellement étudiée dans le secondaire et négligée pour le primaire.

A partir de ces inconnus se dessine la question de recherche de ce mémoire. Il s'agit alors de se demander quelles différences sont observables entre les écoles REP/REP+ et les écoles non REP/REP+ au sujet de la part des actes à caractère raciste, l'appréhension des professeurs des écoles et la sensibilisation.

Variables de l'étude quantitative :

- Les différents types d'écoles (réseaux d'éducation prioritaire (REP)...)
- L'ancienneté de carrière pouvant influencer l'expérience face au sujet
- Localisation de l'école (quartier populaire, campagne)
- Le niveau de classe en charge par l'enseignant

1- Hypothèses de recherche :

Hypothèse principale de recherche :

J'émet la conjecture qu'il existe une différence notable entre les écoles et les écoles REP/REP+ au sujet du pourcentage d'actes racistes, de l'appréhension des professeurs, ainsi que les différentes réactions face à de tels actes.

Hypothèses secondaires :

- Selon moi, les actes à caractère racistes sont plus importants dans les réseaux prioritaires d'éducation. Cette hypothèse peut être liée aux stéréotypes de la société qui laissent penser à une plus importante variété de culture dans les classes REP/REP+.
- Je suppose que les enseignants qui exercent en REP/REP+ ont plus d'appréhension à aborder le sujet du racisme avec les élèves en rapport avec l'appréhension de la réaction des élèves, bien que l'inquiétude des autres professeurs des écoles pourrait être aussi élevée. Cette hypothèse se base sur des connaissances personnelles et les tabous de la société quant à parler du racisme.
- Il semble donc pertinent de penser que les interventions liées au racisme sont plus fréquentes dans les classes REP/REP+. La fréquence des actes supposée plus importante peut expliquer cette hypothèse. De plus, la forte appréhension permettrait également une anticipation des professeurs des écoles qui pourrait expliquer la demande plus fréquente des enseignants REP/REP+ à évoquer le sujet du racisme avec les élèves.

III- Méthodologie :

1- Les participants :

Les questionnaires élaborés sont à destination des enseignants afin de les interroger sur leur pratique personnelle.

Les critères d'inclusion des deux questionnaires sont différents. En effet, le premier questionnaire (voir annexe 1) s'adresse aux enseignants du premier degré n'exerçant pas dans une école REP/REP+ tandis que le second questionnaire (voir annexe 2) s'adresse uniquement aux enseignants REP/REP+.

Pour les deux questionnaires, le niveau de classe à charge ainsi que l'expérience professionnelle ne sont pas des critères d'exclusion.

Les enseignants du secondaire ne sont pas concernés par les questionnaires, l'étude est menée exclusivement auprès des écoles primaires afin de répondre à l'hypothèse principale et éclaircir des zones d'ombres au sujet du racisme dans le primaire.

La population totale se compose de deux groupes indépendants, groupes différents qui passent chacun une condition expérimentale. La population totale est de 129 participants (n=128). Le premier groupe est formé de 72 participants exerçant dans des écoles non classées REP/REP+ ci-après nommé « enseignants non REP/REP+ » tandis que le second groupe est formé de 57 participants exerçant dans des écoles REP/REP+ ci-nommé « enseignants REP/REP+ ».

2- Le matériel

a) Elaboration des questionnaires

Les questionnaires ont pour objectif de mener une enquête quantitative permettant de définir le positionnement des professeurs des écoles face à des actes racistes au sein de l'école ou de la classe dans lesquelles ils effectuent leurs fonctions.

L'élaboration de deux questionnaires permettra de mettre en avant les différences entre les écoles REP/REP+ et les autres écoles et de faciliter l'étude des données récoltées après la diffusion des questionnaires. En effet, les résultats entre les deux types d'écoles seront à mettre en parallèle afin d'affirmer ou d'infirmer les hypothèses qui régissent ce mémoire.

Cette enquête a pour but de savoir si les enseignants du premier degré font face à des actes racistes, quelles en sont leurs représentations et de quelle manière ils réagissent face à de tels actes, à l'aide ou non des ressources mises à leur disposition.

La conception des deux questionnaires s'est faite au préalable sur papier puis a été intégrée sur google Form pour en faciliter son utilisation, sa mise en forme et sa diffusion.

Les premiers essais des questionnaires ont été effectués auprès de mon entourage : cela m'a permis d'estimer la durée nécessaire aux participants afin de répondre sérieusement au questionnaire et de l'écrire en introduction à titre informatif. Les réponses de l'entourage ont été supprimées afin de ne pas fausser les résultats de l'enquête.

b) Structure du questionnaire donné aux enseignants :

J'ai fait le choix de faire un questionnaire en entonnoir afin de récolter les informations au sujet de la contextualisation des enseignants au début de mon questionnaire, et de recentrer les questions autour de l'appréhension des professeurs des écoles face à de tels actes.

J'ai donc décidé de partir des informations les plus vastes pour aller vers les informations essentielles à la rédaction de ce mémoire et répondre à la question de recherche. Cependant, pour le traitement des données, les données de contextualisation donnent du sens aux données suivantes. Ces relations entre les questions permettront dans la partie « analyse des résultats » d'émettre des conclusions en lien avec les hypothèses.

De plus, je me suis également intéressée à garder l'intérêt des participants par l'élaboration d'un questionnaire rapide à effectuer et de trier les informations utiles à l'étude de ce mémoire. Par choix, aucune question concernant l'identité (sexe, âge ...) du participant n'a été posée car non essentielle à l'écriture de ce mémoire.

Les questionnaires ont la structure suivante sous forme d'entonnoir :

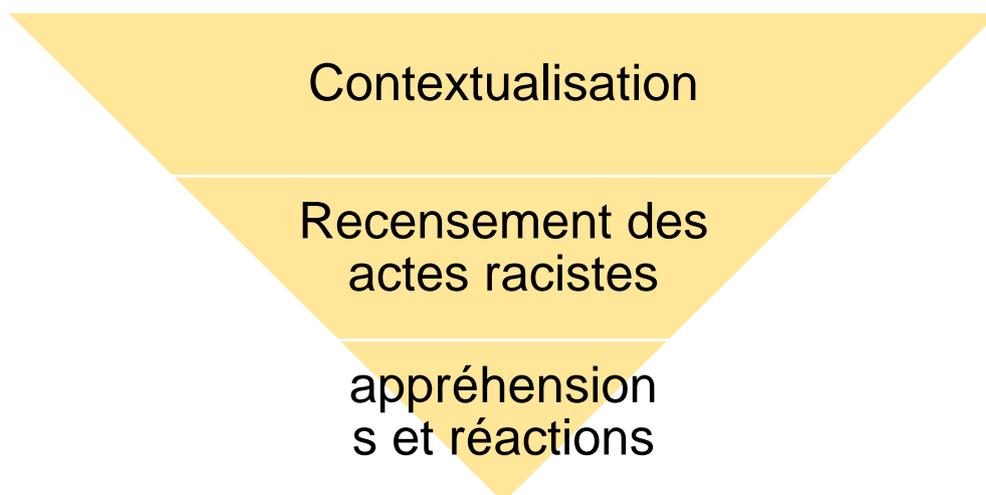


Schéma 1 : Structure des questionnaires élaborés

Les questionnaires sont composés de différents types de questions en fonction du but de la question et les réponses possibles.

En effet, il y a des questions nominales, c'est-à-dire que le participant doit choisir une réponse dans une liste de réponses données au préalable. Les questionnaires sont également constitués de questions échelles qui permettent aux participants d'estimer une réponse sur une échelle de 0 à 10. Pour finir, il y a des questions ouvertes qui permettent aux participants de s'exprimer librement pour répondre.

c) Modalité de passation du questionnaire :

Après l'élaboration définitive des questionnaires, j'ai alors décidé de procéder par une diffusion effective des questionnaires. J'ai donc décidé d'envoyer moi-même le questionnaire à des enseignants que je connais et que j'ai pu croiser dans les différents stages effectués lors de mon master MEEF (Métier de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation)

Après appui sur mes connaissances, les questionnaires ont alors été diffusés aux connaissances des premiers participants, ce qui m'a permis une diffusion importante et plus large des questionnaires.

Afin de diffuser mes questionnaires en plus grand nombre, j'ai d'abord construit à l'aide de différents sites tels que « éducation prioritaire », l'annuaire de l'académie d'Orléans-Tours qui m'a permis de trouver les adresses mails des écoles en réseau d'éducation prioritaire dans l'académie. Puis, j'ai construit le même annuaire pour les écoles n'appartenant pas au réseau d'éducation prioritaire afin de mener mon enquête comparative. Ce travail m'a alors permis de récolter plus de 300 adresses mails afin de communiquer mon questionnaire en grand nombre et augmenter la fiabilité des résultats.

J'ai donc pu envoyer massivement mon questionnaire par mail après de multiples vérifications de ce dernier.

La quantité importante d'enseignants contactés m'a permis de laisser l'accès au questionnaire pour une durée de 7 jours et de me consacrer plus rapidement à l'analyse des résultats dont la méthode a été explicitée à l'avance.

d) Méthode d'analyse des résultats du questionnaire :

Comme présentés précédemment, les questionnaires diffusés sont composés de différents types de questions dont la méthode pour analyser les résultats est différente. Il s'agit alors de s'intéresser à la méthode d'analyse des différentes questions en fonction du type de données récoltées.

J'utilise alors la méthode de traitement des données mixtes (qualitatives et quantitative) à l'aide de statistiques descriptives afin de créer un récapitulatif des données (utilisation de la moyenne, l'écart-type...)

∇ Analyse des données nominales :

Il s'agit d'identifier les réponses les plus répandues et de comparer les résultats entre les deux questionnaires (qu'ils soient identiques ou différents). Pour se faire, la création de la représentation graphique et notamment de diagrammes en barre ou de diagrammes circulaires permettent de visualiser directement les résultats et de les confronter.

A partir de ces graphiques, il sera alors possible de lire le pourcentage afin de visualiser globalement la population ou de calculer le pourcentage pour une partie de la population.

∇ Analyse des données aux questions échelles :

Afin d'analyser ces réponses, il s'agit alors de calculer la moyenne, l'écart-type et de trouver les différents quartiles afin de comparer les résultats des deux questionnaires. Il est également intéressant de créer des boîtes à moustache dans le but de visualiser

automatiquement les différences notables. Les questions échelles données s'appuient sur le même principe que l'échelle d'Osgood.

▽ Analyse des réponses ouvertes :

Pour analyser les réponses ouvertes, il est impératif de récolter l'ensemble des réponses et de les confronter afin de faire émerger les principaux thèmes abordés par les participants. Les thèmes les plus fréquents seront alors étudiés et mis en avant. L'utilisation d'un générateur de nuages de mots permettra d'explicitier les mots les plus utilisés dans l'ensemble des réponses.

Le site internet <https://nuagedemots.co/> permettra de générer les nuages de mots nécessaires à l'analyse. Cependant, un travail au préalable dans le but de garder uniquement les mots-clés qui répondent à la question traitée.

- Le nuage de mot : par illustration, tous les mots apparaissent mais ceux qui ont été écrits le plus sont écrits en plus grand. La taille de chaque mot est proportionnelle à sa fréquence d'apparition dans les réponses.

IV- Résultats :

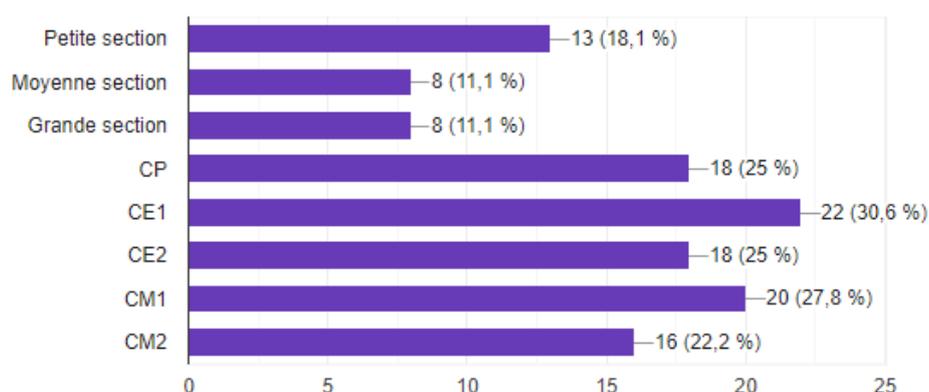
Suite à la diffusion des deux questionnaires, 72 enseignants non REP/REP+ ont répondu au premier questionnaire (voir annexe 1) tandis que 57 enseignants REP/REP+ ont répondu au second questionnaire (voir annexe 2).

La distinction des deux questionnaires m'a alors permis de distinguer deux groupes indépendants qui passent chacun une condition expérimentale. Dans le cas présent, la condition expérimentale qui diffère concerne l'exercice ou non au sein d'une école REP ou REP+.

Les deux premières questions du questionnaire permettent d'établir une identification plus précise des enseignants participants.

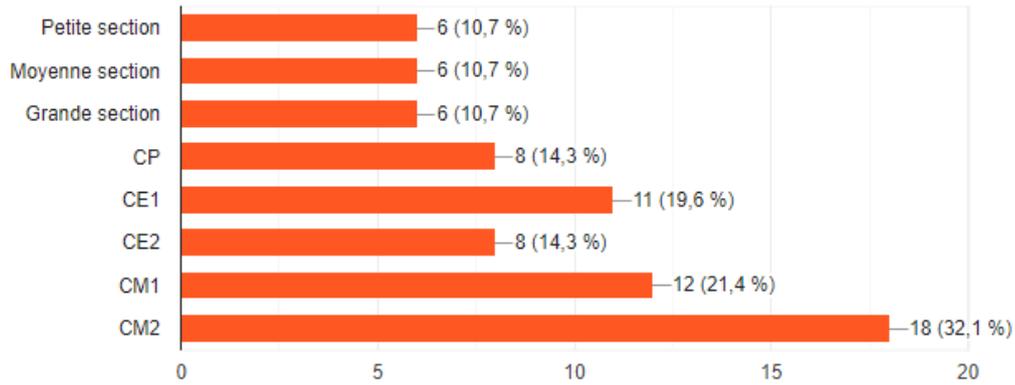
L'utilisation du pourcentage permet d'établir un ordre d'idée de la représentation globale des enseignants.

Question 1 : quel niveau de classe avez-vous actuellement ?



Graphique 1 : répartition des niveaux de classes des participants n'exerçant pas en REP/REP+

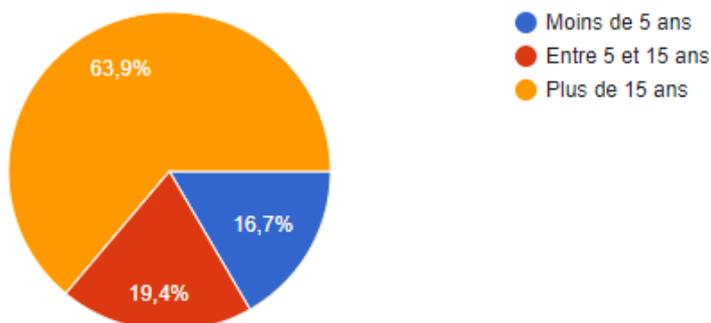
Le graphique ci-dessus montre que tous les niveaux de classe sont représentés sur les participants non REP/REP+. Néanmoins, 76% des participants travaillent auprès d'un public de l'école élémentaire (c'est-à-dire du CP au CM2).



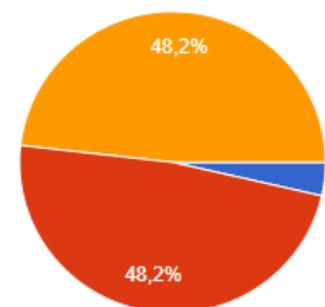
Graphique 2 : répartition des niveaux de classes des participants exerçant en REP/REP+

Ce graphique ci-dessus montre pour le deuxième questionnaire que tous les niveaux de classe sont représentés. Parmi les répondants, 76% travaillent avec des élèves d'école élémentaire.

Question 2 : Depuis combien d'année(s) êtes-vous enseignant ?



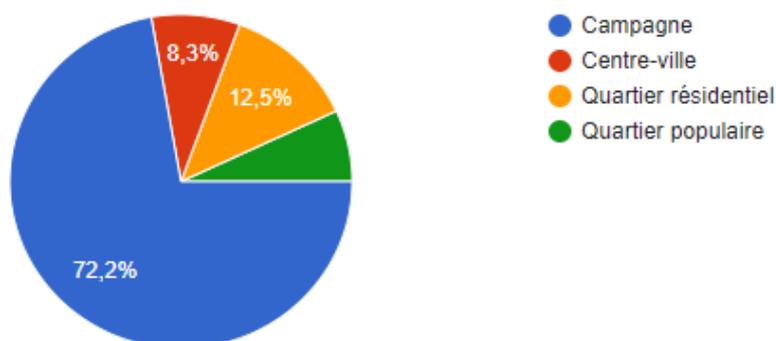
Graphique 3 : expérience des participants des écoles REP/REP+



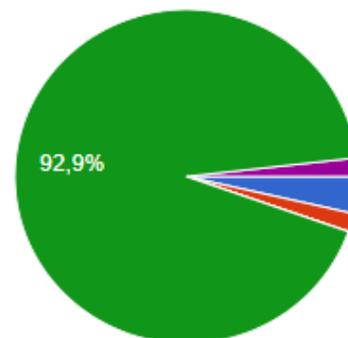
Graphique 4 : expérience des participants

Parmi les participants des écoles non REP/REP+, la majorité des enseignants ont plus de 15 ans d'ancienneté, ils représentent 64% des répondants contre 35% qui ont moins de 15 ans d'expérience. Pour les participants des écoles REP/REP+, les enseignants ayant moins de 15 ans d'expérience sont plus représentés et constituent la moitié de la population.

Question 3 : Où se situe l'école dans laquelle vous travaillez ?



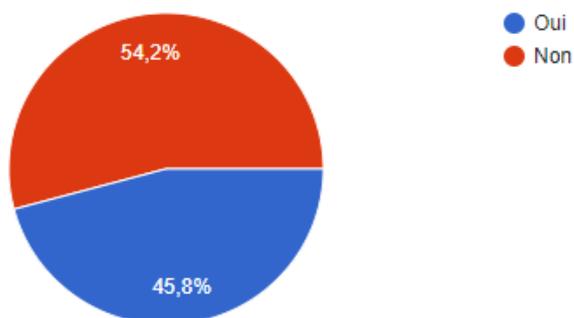
Graphique 5 : localisation de l'école des participants au questionnaire non REP/REP+



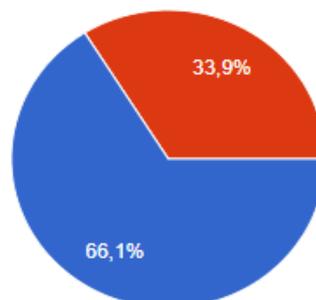
Graphique 6 : localisation de l'école des participants au questionnaire REP/REP+

En ce qui concerne les enseignants pratiquant en école non REP/REP+, plus de 72% a répondu travailler dans une école localisée en campagne. En revanche, les participants travaillant en REP/REP+ ont répondu à plus de 92% travailler dans un quartier populaire.

Question 4 : Avez-vous déjà fait face à des actes à caractère raciste lors de vos fonctions ?



Graphique 7 : pourcentage des actes à caractère racistes dans les écoles non REP/REP+

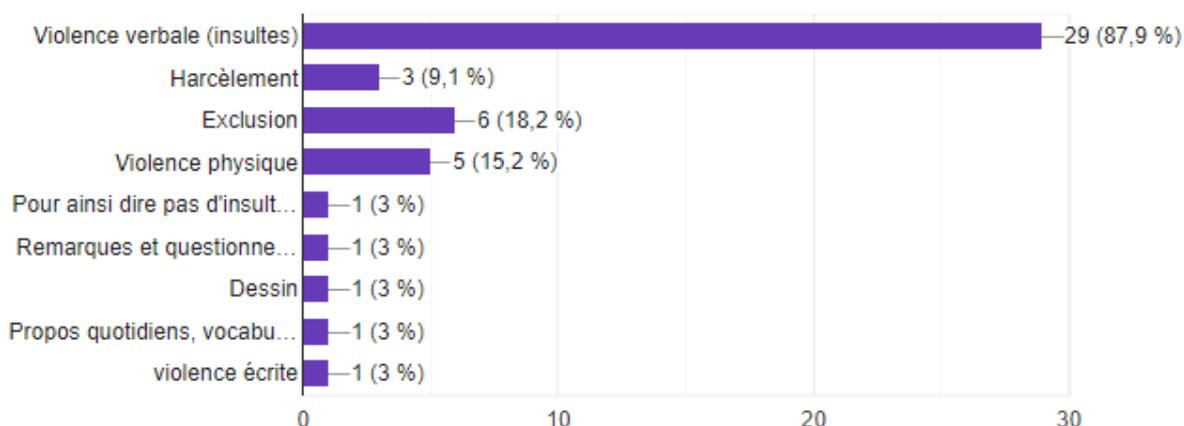


Graphique 8 : pourcentage des actes à caractère raciste dans les écoles REP/REP+

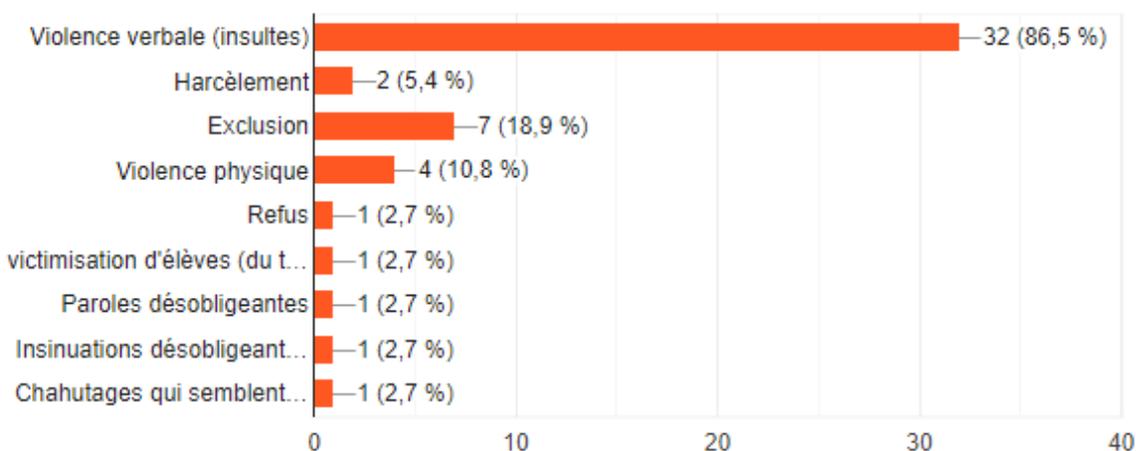
La différence entre ces deux graphiques est significative. En effet, 66,1% des professeurs exerçant en REP/REP+ évoquent avoir assisté à des actes à caractère raciste contre 45,8% des enseignants dans les écoles non REP/REP+.

Que l'école se trouve dans un REP ou non, des actes de racisme sont présents et près de 1 professeur sur 2 y est confronté. Néanmoins, nous pouvons voir que ces actes sont plus fréquents dans les écoles REP/REP+.

Question 5 : Si oui, quels types d'actes avez-vous rencontrés ?



Graphique 9 : Formes des différents actes racistes en école

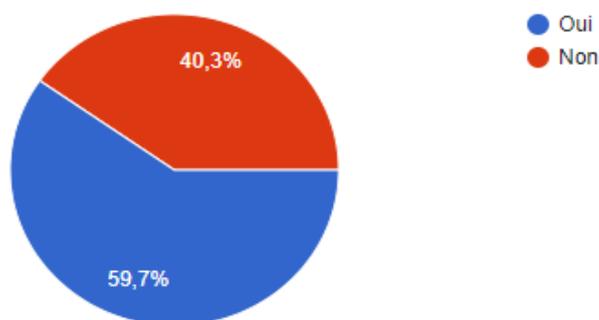


Graphique 10 : formes des différents actes racistes en écoles REP/REP+

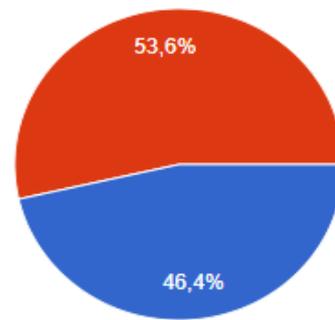
Sur les graphiques ci-dessus, nous observons que les actes les plus fréquemment rencontrés sont les violences verbales, l'exclusion, les violences physiques ou le harcèlement. Néanmoins, pour près de 90% des cas, il s'agit de violences verbales.

Malgré que le sujet du racisme soit un sujet sensible, on peut voir que la majorité des enseignants abordent ce sujet. Les résultats des deux questionnaires sont identiques. Plus de 80% de la totalité des participants abordent le sujet du racisme avec ses élèves. Aucune différence n'est notable entre les professeurs des écoles en REP/REP+ et les autres.

Question 8 : Utilisez-vous les outils pédagogiques mis en place pour construire vos séances en EMC ?



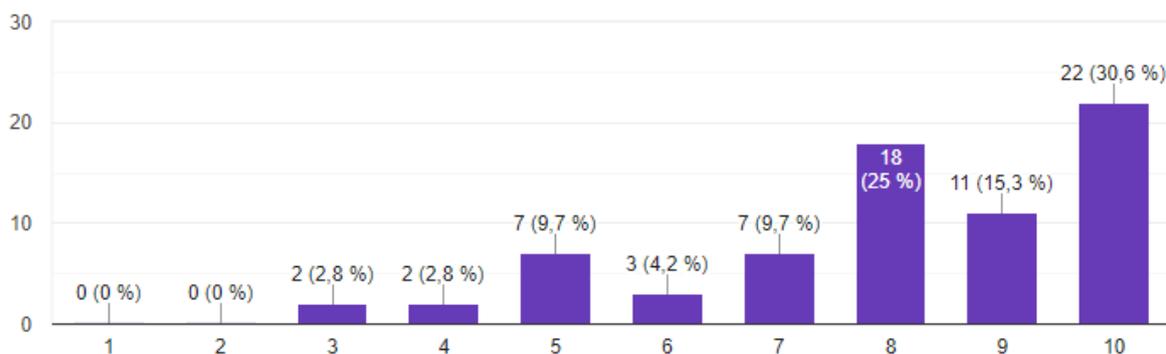
Graphique 13 : pourcentage des enseignants non REP/REP+ utilisant des outils pédagogiques en EMC



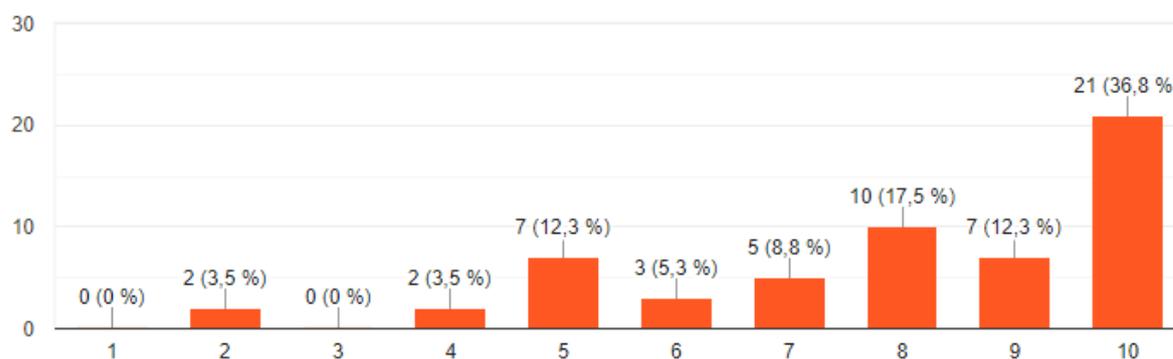
Graphique 14 : pourcentage des enseignants REP/REP+ utilisant des outils pédagogiques en EMC

Nous pouvons constater que 46,4% des participants exerçant en REP/REP+ utilisent des outils pédagogiques pour construire les séances d'EMC pour aborder le sujet du racisme avec les élèves contre 59,7% des participants travaillant en école non REP/REP+.

Question 9 : Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez-vous l'intérêt que vous portez à la sensibilisation au racisme à l'école primaire ?



Graphique 15 : Echelle du pourcentage d'intérêt porté à la sensibilisation au racisme



Graphique 16 : échelle du pourcentage d'intérêt porté par les enseignants en REP/REP+ à la sensibilisation au racisme

Une majorité de 43 personnes sur l'ensemble des deux questionnaires évoque porter un très grand intérêt vis-à-vis de la sensibilisation au racisme en classe.

Il s'agit alors de calculer la moyenne de l'intérêt des enseignants n'exerçant pas en REP/REP+ (\bar{x}_1) puis celle de l'intérêt des enseignants exerçant en REP/REP+ (\bar{x}_2) :

$$\bar{x}_1 = (\sum x_i) / n_1$$

$$\bar{x}_2 = (\sum x_i) / n_2$$

$$\bar{x}_1 = 579 / 72$$

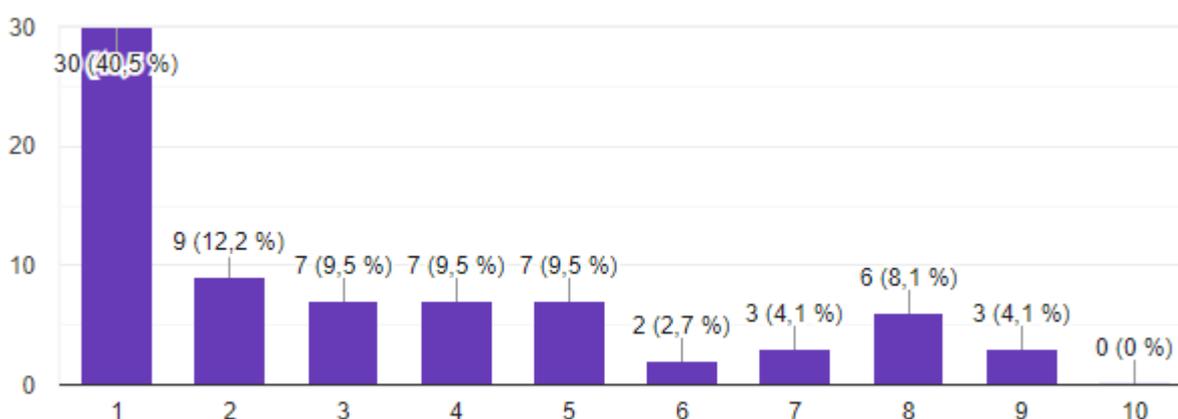
$$\bar{x}_2 = 453 / 57$$

$$\bar{x}_1 = 8,04 \text{ arrondi au centième}$$

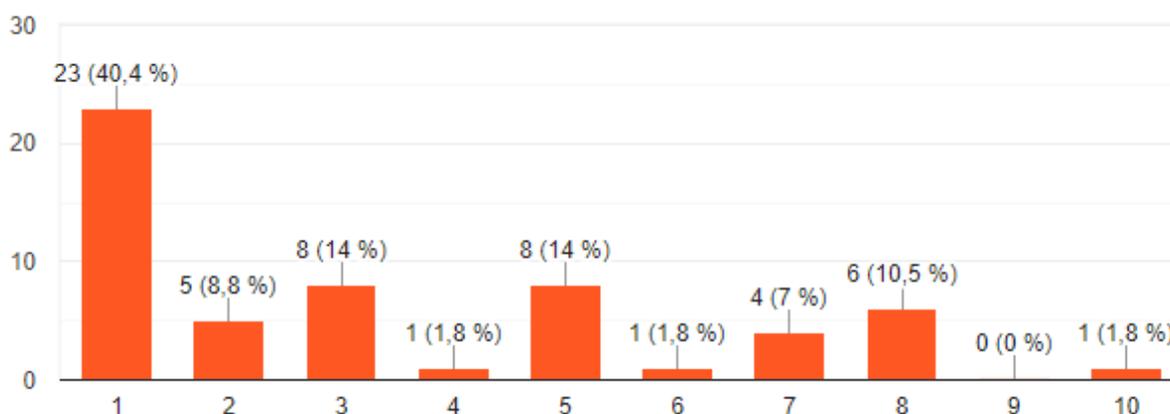
$$\bar{x}_2 = 7,95 \text{ arrondi au centième}$$

La moyenne de l'intérêt porté au sujet du racisme pour les enseignants non REP/REP+ est de 8,04 arrondie au centième près (\bar{x}_1) tandis que la moyenne de l'intérêt porté au sujet du racisme pour les enseignants REP/REP+ est de 7,95 arrondie au centième près (\bar{x}_2). L'écart entre les deux moyennes ne permet pas de constater une différence significative.

Question 10 : Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez-vous votre appréhension à aborder le thème du racisme en classe ?



Graphique 17 : échelle du pourcentage de l'appréhension des professeurs des école à aborder le sujet du racisme en classe



Graphique 18 : échelle du pourcentage de l'appréhension des professeurs des écoles en REP/REP+ à aborder le sujet du racisme en classe

53 participants évoquent ne pas appréhender aborder le sujet du racisme avec les élèves.

Il s'agit alors de calculer la moyenne de l'intérêt des enseignants n'exerçant pas en REP/REP+ (\bar{x}_3) puis celle de l'intérêt des enseignants exerçant en REP/REP+ (\bar{x}_4) :

$$\bar{x}_3 = (\sum x_i) / n_1$$

$$\bar{x}_4 = (\sum x_i) / n_2$$

$$\bar{x}_3 = 240 / 72$$

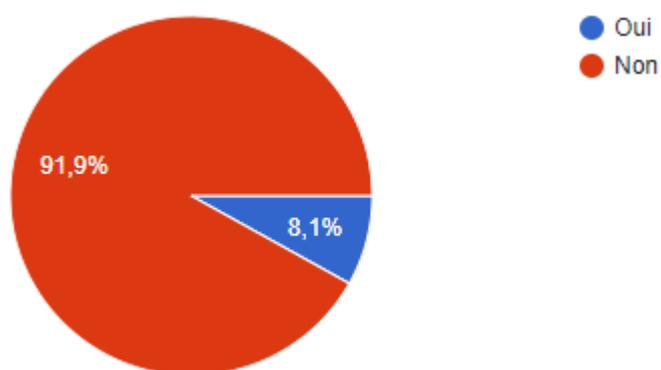
$$\bar{x}_4 = 193 / 57$$

$$\bar{x}_3 = 3,33 \text{ arrondi au centième}$$

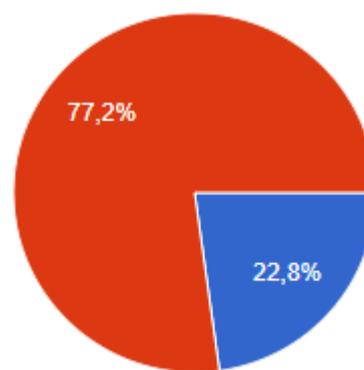
$$\bar{x}_4 = 3,38 \text{ arrondi au centième}$$

La moyenne de l'appréhension à aborder le sujet du racisme pour les enseignants non REP/REP+ est de 3,33 arrondie au centième près (\bar{x}_3) tandis que la moyenne de l'appréhensions à aborder le sujet du racisme pour les enseignants REP/REP+ est de 3,38 arrondie au centième près (\bar{x}_4). L'écart entre les deux moyennes ne permet pas de constater une différence significative.

Question 11 : Avez-vous déjà assisté à des interventions liées au racisme au sein de votre classe ?



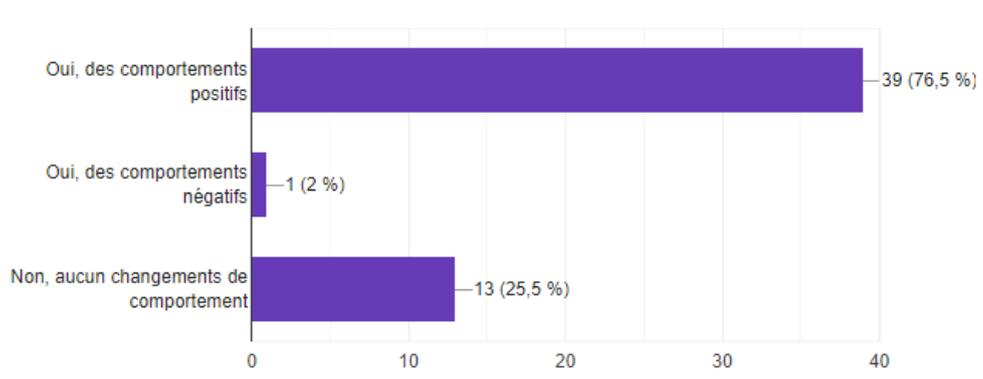
Graphique 19 :pourcentage des interventions liées au racisme en classe



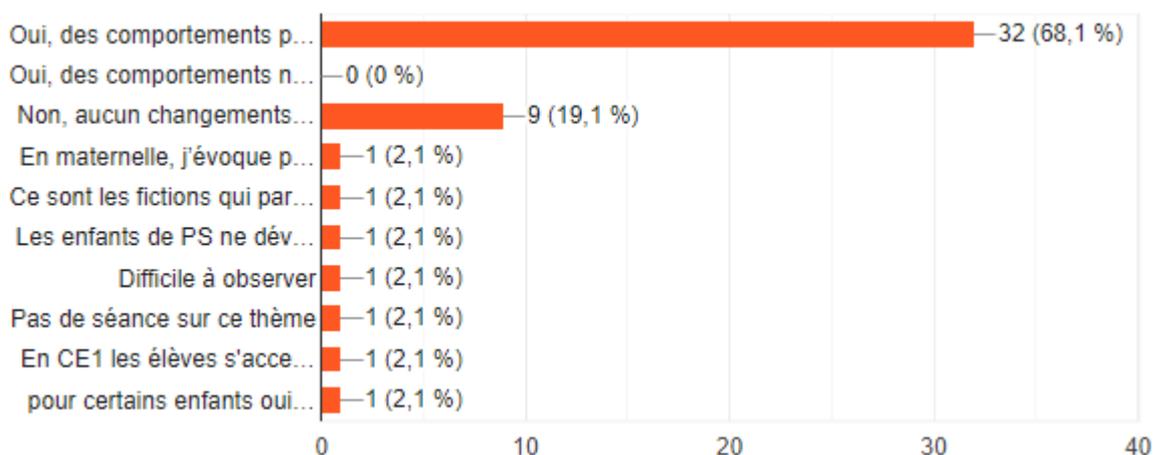
Graphique 20 :pourcentage des interventions liées au racisme en classe REP/REP+

Nous pouvons constater que 91,9% des enseignants non REP/REP+ ont assisté à des interventions liées au racisme au sein de leur classe alors que 77,2% des enseignants REP/REP+.

Question 12 : Avez-vous remarqué des différences de comportements à la suite d'une séance sur le racisme ?



Graphique 21 : pourcentage du type de changements de comportement des élèves



Graphique 22 : pourcentage du type de changements de comportement des élèves en REP/REP+

76,5% des enseignants non REP/REP+ ont constaté des changements de comportement positifs et 68,1% des enseignants REP/REP+ ont également constaté des changements de comportements positifs. La majorité des comportements observés par l'ensemble des participants suite à une séance sur le racisme à l'école primaire correspondent à des changements positifs.

V- Discussion

1- Interprétation des résultats au regard des hypothèses

Après l'observation des résultats obtenus aux questionnaires, il est à présent possible de s'intéresser à la validation ou l'invalidation des hypothèses de ce mémoire.

Pour débiter, il s'agit de s'intéresser à la première hypothèse qui concerne le recensement des actes racistes à l'école primaire auprès des enseignants. Pour rappel, selon moi, les actes à caractère racistes sont plus importants dans les réseaux d'aide prioritaire. Cette première conjecture se base sur des préjugés personnels.

Il est alors possible de valider cette dernière car nous pouvons constater, par lecture graphique, que les professeurs des écoles REP/REP+ sont témoins d'un nombre plus important d'actes racistes que les professeurs des écoles types.

Cette confirmation permet de faire apparaître les préjugés de la société qui s'avèrent vrais et ancrés. En effet, comme cité à partir de A. Einstein dans la partie théorique, « il est plus facile de désintégrer un atome qu'un préjugé ». La disparition des idées préconçues pourra donc se faire lorsque leurs constatations seront remises en question. Il faut alors s'intéresser au thème pour aller de l'avant et peut être, contredire Albert Einstein.

Par ailleurs, la localisation de l'école joue également un rôle sur le nombre d'actes à caractères racistes. Cette constatation peut être mise en lien avec les origines sociales des habitants des quartiers populaires. La mixité sociale présente dans les quartiers populaires fait miroiter celle présente dans les classe de REP et accentue la formation de groupes selon l'origine culturelle. Ce mélange provoque donc des conditions propices à la présence d'actes à caractère raciste. Cette hypothèse fait référence au principe de hiérarchisation et de formation de groupes évoqués dans la partie qui définit le racisme.

Pour la deuxième hypothèse, je suppose que les enseignants qui exercent en REP/REP+ ont plus d'appréhension à aborder le sujet du racisme avec les élèves. L'étude menée permet d'invalider cette conjecture car, nous pouvons constater que les enseignants du premier degré ont en moyenne le même niveau d'appréhension quel que soit le type d'école. Ce degré d'appréhension est constaté comme faible car en dessous de la moyenne.

Cette petite appréhension peut être due au partage des valeurs de la République par les enseignants. Ces valeurs peuvent alors faire émerger chez eux, une fierté de transmission et des devoirs de l'enseignant.

En revanche, nous pouvons constater un contre-exemple au sujet du partage des valeurs de la République au sein de ce mémoire. En effet, les nuages de mots permettent de faire la constatation suivante : absence du terme d'égalité qui est pourtant une valeur essentielle de la République. Nous pouvons nous demander si le concept d'égalité est abstrait pour les enseignants du premier degré. La maîtrise de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen pourrait donc être une première aide à la sensibilisation au racisme pour les professeurs des écoles et notamment l'article 1^{er} : « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Le type d'acte à caractère raciste peut également influencer la réponse des enseignants. Les réactions des professeurs des écoles ne sont pas les mêmes à la suite d'une violence physique ou d'une violence verbale bien que les deux types d'actes soient qualifiés de discriminants pour la victime.

L'enquête permet d'observer que les actions verbales sont plutôt sanctionnées par différents dialogues au sein de la classe tandis que les actions physiques le sont par des discussions avec la hiérarchie ou les représentants légaux de l'enfant en accord avec la partie sur la sanction.

Pour finir, la dernière hypothèse émise est la suivante : il y a plus d'interventions liées au racisme dans les écoles REP/REP+ que dans les autres écoles. Cette dernière est confirmée par les résultats obtenus et peut s'expliquer par la fréquence des actes à caractères racistes dans les réseaux d'aides prioritaires. L'importance des interventions fait guise de prévention. Cependant, ces dernières ne sont pas laissées de côté dans les écoles types et occupent une part essentielle à la sensibilisation.

Nous pouvons donc affirmer que les écoles adoptent une approche visée : plus il y a d'actes, plus on intervient.

2- Limites de la recherche

Cette recherche comporte cependant des limites que nous pouvons envisager.

Dans un premier temps, l'effectif répondant au questionnaire pourrait être étoffé ce qui pourrait rendre les résultats de l'enquête plus précis. Cette contrainte peut s'expliquer par le temps d'écriture de cette recherche. Le nombre de participants peut donc jouer un rôle notable sur la fiabilité des résultats, notamment pour l'appréhension du sujet. En effet, une quantité supérieure des résultats aurait pu accentuer une différence entre les enseignants REP/REP+ et les autres.

En outre, il aurait pu être pertinent d'enrichir le questionnaire en demandant le type de ressources utilisées ou quelles sont les programmations utilisées par les enseignants à long terme pour exploiter le racisme en classe.

Pour finir, dans le questionnaire élaboré, il aurait fallu demander les différentes violences verbales rencontrées par les professeurs des écoles : la nature des actes verbaux peut différer d'un individu à un autre et son impact également. L'interprétation n'est pas la même selon la victime. En effet, une phrase à connotation raciste peut ne pas être mesurée légitimement par la victime ou surinterprétée.

Cette recherche peut également mener à des perspectives quant au point de vue des élèves eux-mêmes et non celui des professeurs des écoles qui sont plutôt des spectateurs et non des acteurs.

VI- Conclusion

L'étude menée avait pour but de recenser les actes racistes dans les écoles primaires et de s'intéresser aux différentes pratiques des enseignants du premier degré. Cette étude a été élaborée en lien avec le programme d'éducation morale et civique.

Pour ce faire, je me suis d'abord intéressée aux différents concepts principaux de cette étude afin de comprendre les intérêts et élaborer le protocole à suivre. En effet, tous les élèves sont confrontés lors de leur scolarité à la mixité sociale

Après avoir élaboré un cadre théorique étayé par les nombreuses lectures et recherches nous avons pu établir différentes définitions telles que celle de la discrimination, du racisme ou des préjugés. Ces explications s'avèrent essentielles à la compréhension des pratiques professionnelles des enseignants du premier degré.

Afin de répondre à ma problématique, j'ai décidé de faire une étude comparative par l'élaboration d'un questionnaire entre les écoles REP/REP+ et les autres écoles. Ce protocole m'a permis de constater des différences notables notamment au sujet du nombre d'actes racistes ou le nombre d'interventions sur le racisme dans les classes. Ces derniers s'avèrent plus importants dans les REP/REP+. En outre, l'étude menée a permis de voir une similitude en ce qui concerne une faible appréhension des professeurs des écoles face au sujet.

Professeure des écoles en devenir, cette étude m'a permis de développer certaines compétences professionnelles. Ces dernières tirées du Bulletin Officiel du 25 juillet 2013 sont les suivantes : « faire partager des valeurs de la République : savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations » ou « agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques : se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes »¹³

¹³ Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. (2013, 25 juillet). à l'adresse https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

Afin de poursuivre ce travail de recherche nous pourrions nous intéresser au point de vue des élèves. En effet, ces derniers sont acteurs des échanges, il serait alors intéressant d'étudier leur ressenti personnel, leur estime de soi et leur définition personnelle du racisme.

Bibliographie :

- Audigier François et, Tutiaux-Guillon Nicole. Regards sur l'histoire, la géographie et l'éducation civique à l'école élémentaire. Didactiques, apprentissages et enseignements, INRP, 2004
- Balibar Étienne. Racisme et universalisme. In: Raison présente, n°122, 2e trimestre 1997. Avons-nous tort d'être universalistes ? pp. 63-77;
- Darwin, C. (2019). *La Descendance De L'homme Et La Sélection Sexuelle (French Edition)*. HardPress Publishing.
- Desplechin, M., & Bone, B. (2017). *Ta race ! moi et les autres*. Editions courtes et longues.
- ben Jelloun, T. (1999). *Le racisme expliqué à ma fille*. Edition du Seuil.
- Diallo, R. (2013). *Comment parler du racisme aux enfants, préface de lilian thuram*. Le baron perché.
- Gobineau, A. D. (2013). *Essai Sur L'inégalité Des Races Humaines, Volume 1 (French Edition)*. Nabu Press.
- Godart, P. (2007). *Le racisme, de la traite des noirs à nos jours*. Autrement.
- Piaget, J., & Inhelder, B. (1993). *La psychologie de l'enfant (French Text éd.)*. Presses Universitaires De France. p.101 ;
- Taguieff, P.-A. (2010). *Le racisme*. Archives Karéline éditions.

Sitographie :

- Alaphilippe, D., Maintier, C., Clarisse, R. & Testu, F. (2010). Effet du contexte scolaire sur l'estime de Soi à l'école primaire. *Bulletin de psychologie*, 507, 169-174. <https://doi.org/10.3917/bupsy.507.0169>
- Aubel, F. (2021, 29 novembre). *Pour Rokhaya Diallo, Joséphine Baker au Panthéon « n'efface pas le racisme omniprésent en France »*. Le Figaro. <https://www.lefigaro.fr/culture/pour-rokhaya-diallo-josephine-baker-au-pantheon-n-efface-pas-le-racisme-omnipresent-en-france-20211129>
- Belgacem, D. (2009). Le développement moral: « L'enfant ne naît ni bon ni mauvais, au point de vue intellectuel comme au point de vue moral, mais maître de sa destinée... » (Piaget). *Les Cahiers Dynamiques*, 45, 29-33. <https://doi.org/10.3917/lcd.045.0029>
- Délégué Interministériel à la Lutte Contre le Racisme et l'Antisémitisme. (2004). *Circulaire n°2004-163 du 13 Septembre 2004 relative à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme*. https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2014/09/circulaire_du_13_septembre_2004_-_prevention_et_signalement_actes_a_caractere_raciste_ou_antisemite_en_milieu_scolaire.pdf
- Denoux, P. (2004). Les modes d'appréhension de la différence culturelle chez les enseignants européens. *Carrefours de l'éducation*, 18, 194 - 208. <https://doi.org/10.3917/cdle.018.0194>

Éducol *Le parcours citoyen de l'élève*. (s. d.). | ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire.

<https://eduscol.education.fr/1558/le-parcours-citoyen-de-l-eleve>

Larousse.fr : *Encyclopédie et dictionnaires gratuits en ligne*. (s. d.). Larousse.

<https://www.larousse.fr/>

Légifrance. *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789*

. (s. d.). Consulté le 06 juin 2022, à l'adresse

<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789>

Légifrance. *Loi n° 90-615 du 13 juillet 1990 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe*. (s. d.). Consulté le 12 décembre 2021, à l'adresse

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000532990>

Ministère de l'Éducation Nationale. « *Circulaire n°81-238 du 1er juillet 1981, Bulletin Officiel n°27 du 9 juillet 1981* » [En ligne] http://dcalin.fr/textoff/zep_1981.html

Ministère de l'Éducation Nationale. (2017). *Rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*.

https://www.cncdh.fr/sites/default/files/contribution_ministere_education_nationale.pdf

Ministère de l'Éducation Nationale. « *Bulletin Officiel Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 [en ligne]*. Disponible sur :

<https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo23/MENE1412775C.htm>

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. *Référentiel des compétences*

professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. (2013, 25 juillet).

Consulté le 7 juin 2022, à l'adresse

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

Réseau Canopé. *Eduquer contre le racisme et l'antisémitisme*. (s. d.). Le réseau de création et d'accompagnement pédagogique -. Consulté le 4 janvier 2022, à l'adresse

<https://www.reseau-canope.fr/eduquer-contre-le-racisme-et->

[lantisemitisme/universalisme-republicain.html](https://www.reseau-canope.fr/eduquer-contre-le-racisme-et-lantisemitisme/universalisme-republicain.html)

Truchon, L. (2015, novembre). *Réinstruire l'anti-racisme contemporain avec Darwin*.

[https://studylibfr.com/doc/441040/r%C3%A9instruire-l-anti-racisme-contemporain-](https://studylibfr.com/doc/441040/r%C3%A9instruire-l-anti-racisme-contemporain-avec-darwin)

[avec-darwin](https://studylibfr.com/doc/441040/r%C3%A9instruire-l-anti-racisme-contemporain-avec-darwin)

Vallaud-Belkacem, N. (2015, 9 novembre). *Horaires d'enseignement des écoles maternelles et élémentaires*. Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports.

<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo44/MENE1526553A.htm>

Table des annexes :

Annexe 1 : questionnaire envoyé aux enseignants n'exerçant pas en REP/REP+ :	52
Annexe 2 : questionnaire diffusé aux enseignants de REP/REP+ :.....	55
Annexe 3 : Thèmes et réponses correspondantes des enseignants à la question 6	58
Annexe 4 : thèmes et réponses correspondantes des enseignants REP/REP+ à la question 6	59

Annexe 1 : questionnaire envoyé aux enseignants n'exerçant pas en

REP/REP+ :

La sensibilisation au racisme à l'école primaire

Madame, Monsieur, étudiante en master MEEF 1^{er} degré à l'INSPE de Blois, je réalise un mémoire de fin d'études sur la sensibilisation au racisme à l'école élémentaire. Dans ce cadre, je vous remercie de bien vouloir consacrer quelques minutes afin de répondre au questionnaire ci-joint.

ATTENTION ce questionnaire s'adresse aux enseignants de primaire qui n'exercent pas dans une école REP ou REP+. Un autre questionnaire est disponible pour les enseignants en école REP.

Vos réponses sont anonymes.

*Obligatoire

1. Quel niveau de classe avez-vous actuellement ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Petite section
- Moyenne section
- Grande section
- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2

2. Depuis combien d'année(s) êtes-vous enseignant ? *

Une seule réponse possible.

- Moins de 5 ans
- Entre 5 et 15 ans
- Plus de 15 ans

3. Où se situe l'école dans laquelle vous travaillez ? *

Une seule réponse possible.

- Campagne
- Centre-ville
- Quartier résidentiel
- Quartier populaire

4. Avez-vous déjà fait face à des actes à caractère raciste lors de vos fonctions ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

5. Si oui, quels types d'actes avez-vous rencontrés ?

Plusieurs réponses possibles.

- Violence verbale (insultes)
- Harcèlement
- Exclusion
- Violence physique
- Autre : _____

6. Quelle a été votre réaction face à ces actes ?

7. Abordez-vous le sujet du racisme avec vos élèves ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

8. Utilisez-vous les outils pédagogiques mis en place pour construire vos séances en EMC ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

9. Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez vous l'intérêt que vous portez à la sensibilisation au racisme à l'école primaire ? *

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très peu d'intérêt	<input type="radio"/>	Beaucoup d'intérêt									

10. Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez-vous votre appréhension à aborder le thème du racisme en classe ? *

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Aucune appréhension	<input type="radio"/>	Beaucoup d'appréhension									

11. Avez-vous déjà assisté à des interventions liées au racisme au sein de votre classe ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

12. Avez-vous remarqué des différences de comportements à la suite d'une séance sur le racisme ?

Plusieurs réponses possibles.

- Oui, des comportements positifs
 Oui, des comportements négatifs
 Non, aucun changements de comportement

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

Annexe 2 : questionnaire diffusé aux enseignants de REP/REP+ :

REP/REP+ : la sensibilisation au racisme à école primaire

Madame, Monsieur, étudiante en master MEEF 1er degré à l'INSPE de Blois, je réalise un mémoire de fin d'études sur la sensibilisation au racisme à l'école élémentaire. Dans ce cadre, je vous remercie de bien vouloir consacrer quelques minutes afin de répondre au questionnaire ci-joint.

ATTENTION, ce questionnaire s'adresse uniquement aux enseignants de primaire en REP ou REP+. Un autre questionnaire est disponible pour les enseignants qui n'exercent pas en REP ou REP+.

Vos réponses sont anonymes.

*Obligatoire

1. Quel niveau de classe avez-vous actuellement ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Petite section
- Moyenne section
- Grande section
- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2

2. Depuis combien d'année(s) êtes-vous enseignant ? *

Une seule réponse possible.

- Moins de 5ans
- Entre 5 et 15 ans
- Plus de 15 ans

3. Où se situe l'école dans laquelle vous travaillez ? *

Une seule réponse possible.

- Campagne
- Centre-ville
- Quartier résidentiel
- Quartier populaire
- Autre : _____

4. Avez-vous déjà fait face à des actes à caractère raciste lors de vos fonctions ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

5. Si oui, quels types d'actes avez-vous rencontrés ?

Plusieurs réponses possibles.

Violence verbale (insultes)

Harcèlement

Exclusion

Violence physique

Autre : _____

6. Quelle a été votre réaction face à ces actes ?

7. Abordez-vous le sujet du racisme avec vos élèves ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

8. Utilisez-vous les outils pédagogiques mis en place pour construire vos séances en EMC ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

9. Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez vous l'intérêt que vous portez à la sensibilisation au racisme à l'école primaire ? *

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Très peu d'intérêt Beaucoup d'intérêt

10. Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez-vous votre appréhension à aborder le thème du racisme en classe ? *

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Aucune appréhension Beaucoup d'appréhension

11. Avez-vous déjà assisté à des interventions liées au racisme au sein de votre classe ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

12. Avez-vous remarqué des différences de comportements à la suite d'une séance sur le racisme ?

Plusieurs réponses possibles.

- Oui, des comportements positifs
- Oui, des comportements négatifs
- Non, aucun changements de comportement
- Autre : _____

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

Annexe 3 : Thèmes et réponses correspondantes des enseignants à la question

6

Thèmes	Réponse(s)
<p align="center">Discussion avec les élèves concernés</p>	<p>« Communiquer avec l'élève et comprendre son ressenti puis ensuite de lui faire comprendre que ce n'est pas correct de mal traiter quelqu'un. »</p> <p>« Les propos de l'enfant étaient ceux de ses parents qu'il entendait à la maison. Nous avons discuté de ce thème et de ses propos afin de lui faire comprendre qu'il ne pouvait pas dire ce genre de choses. »</p> <p>« dialogue avec les élèves de l'école »</p>
<p align="center">Discussion avec les parents des élèves concernés</p>	<p>« Excuses demandées par écrit, séance de sensibilisation en EMC et échange avec les parents concernés. »</p> <p>« Reprise immédiate, discussion et information aux parents »</p>
<p align="center">Mise en place de séances en classe entière</p>	<p>« Actions menées en classe »</p> <p>« cours d'EMC, jeux de rôles, travail sur les origines familiales des enfants »</p> <p>« Reprendre en classe, travailler sur l'apartheid, apprendre des poésies sur la tolérance, faire écrire des mots d'excuse aux enfants qui ont eu des propos inappropriés... »</p>

Annexe 4 : thèmes et réponses correspondantes des enseignants REP/REP+

à la question 6

Thèmes	Réponse(s)
Discussion avec les élèves concernés	« En reparler avec l'élève et parfois un travail plus approfondi en classe » « Explications avec le ou les élèves responsables, sanctions » « le dialogue »
Discussion en classe entière	« Prendre le temps de dialoguer avec l'élève à l'origine de ce genre de propos et avec la classe sur ce qu'est le racisme et les discriminations (lien avec programme d'histoire et d'éducation civique et morale) » « Discussion avec les élèves. Proposition de débat en classe » « Discussion en classe, débat »
Discussion avec les parents	« Ce n'est pas facile à expliquer. Je pense qu'il faut faire preuve de bon sens et bien connaître les élèves et maintenir une bonne communication avec les familles sans être intrusif » « Entretien avec la famille »
Indifférence/ absence de réactions	« Ce n'est pas grave ! » « Aucune »

Laura BOULAIN

La rapport au racisme des professeurs des écoles et les pratiques de sensibilisation en classe

Résumé (200 mots) :

Dans une France multiculturelle, les écoles reflètent l'hétérogénéité de la société. Les enseignants sont alors amenés à faire face à différentes situations à caractère discriminatoire. Ce mémoire porte sur le racisme, une forme de discrimination raciale présente dans nos écoles. L'objectif de cette recherche est de s'intéresser au positionnement des enseignants du premier degré face à la présence de racisme dans les écoles. Pour ce faire, une étude comparative a été menée, permettant de mettre en parallèle le positionnement des professeurs des écoles exerçant dans un établissement classé en REP (Réseaux d'éducation prioritaire) et celui des autres. L'étude des résultats des questionnaires diffusés a permis de soulever des points de divergences et de convergences. Ces constatations se portent principalement sur la part des actes racistes, l'appréhension des professeurs des écoles ainsi que la fréquence d'interventions extérieures en lien avec la discrimination et le racisme.

Mots clés (5 maximum) : racisme, discrimination, réseaux d'éducation prioritaire, professeurs des écoles

School teachers' relationship to racism and classroom awareness practices

Abstract (200 words) :

In a multicultural France, schools reflect the heterogeneity of society. Teachers are therefore required to deal with various situations of discrimination. This thesis focuses on racism, a form of racial discrimination present in our schools. The objective of this research is to look at the position of primary school teachers when faced with the presence of racism in schools. In order to do so, a comparative study was carried out, allowing us to compare the position of school teachers working in a school classified as a REP (Priority Education Network) with that of others.

The study of the results of the questionnaires circulated made it possible to raise points of divergence and convergence. These findings mainly concern the proportion of racist acts, the apprehension of school teachers and the frequency of external interventions related to discrimination and racism.

Keywords (5 maximum) : racism, discrimination, priority education networks, school teachers